



## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

**ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE  
DU 8 OCTOBRE 2015**

### **PROCES-VERBAL**

**Étaient présents :** M. ASSO, Mme AZEMAR-MORANDINI, MM. AZINHEIRINHA, BECK, Mmes BENASSAYAG, BORCHIO-FONTIMP, MM. CESARI, CHIKLI, CIOTTI, COLOMAS, CONSTANT, Mmes DESCHAINTRÉS, DUHALDE-GUIGNARD, ESTROSISASSONE, M. GENTE, Mme GILLETTA, M. GINESY, Mmes GOURDON, KHALDI-BOUOUGHROUM, MM. LEROY, LISNARD, LOMBARDO, MARTIN, Mmes MERLINO-MANZINO, MIGLIORE, MONIER, MOREAU, OLIVIER, OUKNINE, PAGANIN, M. PAUGET, Mme PIRET, MM. ROSSI, ROSSINI, ROUX, Mme SATTONNET, MM. SCIBETTA, SEGURA, Mme SIEGEL, MM. SOUSSI, TAMBAY, Mme TOMASINI, MM. TUJAGUE, VEROLA, VIAUD et VINCIGUERRA.

**Étaient excusés :** Mme ARINI, M. BAUDIN (pouvoir à Mme MERLINO-MANZINO), Mmes BRENIER, DUMONT, FERRAND (pouvoir à M. BECK), GIUDICELLI, RAMOS (pouvoir à M. ROSSINI).

**Était absente :** Mme SALUCKI.

L'an deux mille quinze le 8 octobre, le Conseil départemental s'est réuni dans la salle habituelle des délibérations, pour la tenue de sa réunion.

La séance est ouverte à 10 heures 13 sous la présidence de M. Eric CIOTTI, Président du Conseil départemental.

**M. Le Président.**- Mes chers collègues, je vous demande de prendre place. Conformément à l'article 17 de notre règlement intérieur, je vous propose de procéder à la désignation de Mme BORCHIO-FONTIMP en tant que secrétaire de séance, et je lui demande de procéder à l'appel des présents.

*Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP procède à l'appel des membres du Conseil départemental.*

**M. Le Président.**- Mes chers collègues, j'ai souhaité réunir une séance extraordinaire du Conseil départemental conformément à l'article L3121-19 du code général des collectivités territoriales, en raison naturellement de l'urgence de la situation qui frappe notre département. Un rapport va vous être présenté sur table pour vous proposer d'exprimer et d'affirmer la solidarité départementale face aux intempéries exceptionnelles survenues dans la nuit du 3 au 4 octobre.

Il me faut demander à l'assemblée de se prononcer favorablement sur cet ordre du jour et sur son caractère d'urgence, puisque les procédures que nous utilisons sont dérogatoires, notamment sur la durée de convocation et de présentation des rapports.

Je sou mets donc aux voix cette procédure d'urgence utilisée aujourd'hui pour l'adoption de mesures de solidarité à l'égard des communes, des entreprises et des particuliers de notre département.

*Cette procédure, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**M. Le Président.**- Je vous remercie pour l'adoption à l'unanimité de ce dispositif et de cette méthodologie, ce qui nous permet de délibérer et ce qui me permet de vous présenter ce rapport.

1. **INTEMPERIES DU 3 OCTOBRE 2015 – SOLIDARITE A L'EGARD DES COMMUNES, DES PARTICULIERS, DES AGRICULTEURS ET DES ENTREPRISES**

**M. Le Président.**- M. le Préfet des Alpes-Maritimes, mes chers collègues, notre département a été terriblement et cruellement frappé dans la nuit de samedi à dimanche, entre 22 heures et minuit, deux heures à peine d'intempéries violentes. C'est avec une infinie émotion, une très grande tristesse et beaucoup de gravité que nous sommes réunis aujourd'hui en présence de M. le Préfet des Alpes-Maritimes. Je le remercie de sa présence par laquelle il a souhaité affirmer l'engagement solidaire de l'Etat des collectivités locales face à cette catastrophe.

Notre département a été violemment frappé. Le bilan humain est dramatique. Vingt personnes sont décédées. Toutes nous étaient proches par le cœur, et notre peine aujourd'hui est immense. Ces victimes ont le visage des Alpes-Maritimes. Je pense à cette femme noyée dans les rues de Cannes, à ce père de famille mandocien surpris dans son garage, à ce retraité de Biot emporté par l'inondation, à ces résidents de la maison de retraite du Clos Saint-Grégoire à Biot brutalement noyés.

Je pense à toutes ces vies disparues, emportées dans cette nuit tragique qui restera dans notre département comme une date funeste. D'autres ont perdu une maison, un jardin, un véhicule, des outils de travail indispensables à leur activité, bref, une part de leur vie et une part de leur vie quotidienne. Au lendemain de la catastrophe, j'ai rencontré des personnes qui avaient tout perdu. J'ai rencontré, avec le Président de la République et avec M. le Préfet, les parents et les proches des victimes à la mairie de Mandelieu. A tous, je veux exprimer en votre nom, en notre nom, et au nom de tous les habitants de notre département, nos plus sincères condoléances et notre soutien. Notre département porte le deuil douloureux de ces vingt personnes. Je vous demande mes chers collègues, en leur mémoire, de bien vouloir observer une minute de silence.

*Une minute de silence est observée à la mémoire des victimes des intempéries.*

**M. Le Président.**- Je vous remercie.

L'événement qui a frappé notre département durant cette nuit tragique n'est pas un événement habituel. Il s'agit même d'un événement inédit et d'un événement extrême qui a frappé la Côte d'Azur et bousculé toutes les prévisions. Cet événement n'a pas d'équivalent contemporain. Je crois qu'il faut remonter à la catastrophe qui avait frappé la commune de Roquebillière dans les années 1920 pour trouver un nombre de victimes supérieur à celui que nous avons hélas dû dénombrer.

Nous n'avions, de mémoire d'homme, jamais assisté à une telle violence des éléments climatiques et naturels sur notre territoire. Nous avons tous en souvenir les épisodes de 1994 qui avaient inondé la Plaine du Var, l'aéroport et le centre administratif, mais cet événement, je le répète, est inédit dans l'histoire des Alpes-Maritimes. L'équivalent de deux mois de pluie est tombé en deux heures : 100 mm de pluie à Biot, 150 mm à Mandelieu, 180 mm à Cannes, c'est-à-dire près de 200 litres d'eau par m<sup>2</sup> tombés entre 20 heures et 22 heures. Un tel cumul n'avait jamais été enregistré depuis les relevés météorologiques qui datent du début des années 1940.

Nous sommes face à une catastrophe d'une ampleur nationale. Il s'agit d'un drame qui touche toute notre nation. L'Assemblée Nationale a d'ailleurs observé mardi une minute de silence à la mémoire de ces victimes et leur a rendu hommage. Notre nation toute entière, au-delà de notre département, est touchée. Cette catastrophe nous rappelle par sa brutalité et son ampleur les inondations de Draguignan en 2010, ou celles de Vaison-la-Romaine en 1992. Au-delà des Alpes-Maritimes, c'est notre pays qui a été frappé. Je veux ici remercier solennellement tous les élus et tous les particuliers qui nous ont adressé des messages de soutien et de compassion venant de la France entière et de l'étranger.

Je voudrais également souligner combien le bilan matériel est lourd. Les infrastructures et les accès au département ont terriblement souffert. L'aéroport de Nice, rendu impraticable pendant la nuit de samedi, a dû héberger 800 personnes qui ont dormi sur place. Celui de Cannes, submergé par la boue, n'a pu rouvrir qu'au bout de 36 heures. L'autoroute A8 a été inondée pendant 8 heures, bloquant plusieurs milliers d'automobilistes. La voie ferrée entre Toulon et Nice a été noyée, contraignant 4 000 personnes à dormir dans leur train. Le rétablissement du réseau ferroviaire est lent. Le réseau routier, notamment sur l'ouest du département, a aussi énormément souffert. Des entreprises ont vu leur outil industriel détruit. Je pense à la verrerie de Biot ou à Marineland, deuxième parc de loisirs de France avec 1,2 million de visiteurs, un outil touristique majeur pour notre département. C'est

également le cas de plusieurs équipements touristiques, comme des campings et des commerces situés en rez-de-chaussée. De nombreux bâtiments publics ont également été touchés, avec des écoles et des collèges qui ont dû être fermés.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour apporter une réponse rapide et adaptée à ces situations dramatiques. Je vous propose que notre assemblée prenne des mesures exceptionnelles pour apporter un soutien et une aide aux particuliers, aux entreprises, aux 14 communes déjà classées en situation de catastrophe naturelle, et aux autres communes qui le seront dans quelques jours et qui ont été touchées par cette catastrophe.

La première forme de soutien est celle que le Département, les communes et l'Etat ont apportée à la population lors des événements. Je voudrais solennellement adresser ma plus profonde reconnaissance, dire mon respect et toutes mes félicitations à l'ensemble des agents qui ont œuvré cette nuit-là et dans les jours qui ont suivi.

Des moyens considérables ont été mobilisés : 460 sapeurs-pompiers du SDIS des Alpes-Maritimes, 88 marins-pompiers venus du Var, des Bouches-du-Rhône et des Alpes-de-Haute-Provence, l'unité d'intervention de la sécurité civile de Brignoles. Plus de 1 400 interventions liées aux intempéries ont été réalisées, dont 105 hélitreuillages. Je voudrais exprimer ma gratitude au colonel Alain JARDINET, directeur par intérim du SDIS. Je pense que nous pouvons citer ce chiffre selon lequel 500 personnes ont été sauvées par les pompiers des Alpes-Maritimes. Nous pouvons leur rendre l'hommage qu'ils méritent. J'étais présent cette nuit-là aux côtés des pompiers, des élus, des populations et j'ai pu mesurer leur implication et leur dévouement.

Je veux remercier M. le Préfet et tous les services placés sous son autorité, les policiers et gendarmes qui sont intervenus, ainsi que les policiers municipaux. Le maire de Cannes m'expliquait tout à l'heure qu'eux aussi avaient sauvé des vies. Ils l'ont fait avec beaucoup de courage, ils ont participé à ces missions de secours, et ils ont dû aussi – nous ne pouvons hélas que le déplorer et le condamner avec beaucoup de force – participer à des opérations visant à entraver certains actes de pillage commis au moment de ces drames, illustrant la dérive dramatique de certains repères érodés dans notre société. Merci à ces gendarmes et à ces policiers pour leur courage.

Je veux exprimer ma gratitude aux agents de Force 06 du département des Alpes-Maritimes. Nous avons le privilège d'avoir cette force de réaction rapide contre les catastrophes naturelles. Elle était intervenue à plusieurs reprises dans notre département, mais aussi dans d'autres départements, à l'occasion de la tempête Xynthia et lors des épisodes de Draguignan. C'est là sur notre territoire que Force 06 est intervenue et a agi avec beaucoup d'efficacité, avec en permanence au moins 100 agents du département dans ses effectifs, auxquels se sont ajoutés 80 agents de la direction des routes et 20 agents des parcs départementaux. Ils ont contribué et contribuent toujours, à l'heure où notre assemblée se réunit, à effacer les dégâts et à rétablir la circulation après des innombrables éboulements et chutes d'arbres, en particulier sur la Brague et le Var.

Je veux également remercier tous les agents des communes, sous l'autorité des maires qui ont été formidables face à ces épreuves, dans des conditions dramatiques. Je pense au maire de Mandelieu Henri LEROY, au maire de Cannes David LISNARD, au maire d'Antibes Jean LEONETTI, au maire de Vallauris Michelle SALUCKI, au maire de Biot Guilaine DEBRAS, au maire de Villeneuve-Loubet Lionnel LUCA, qui ont malheureusement

concentré sur leurs territoires les épisodes les plus graves et les plus dramatiques. Ils ont aussi coordonné l'interaction et l'action des agents placés sous leur autorité.

Je remercie aussi les agents d'ERDF qui ont réalisé un travail formidable pour rétablir le courant aux 70 000 personnes qui en avaient été privées.

Ceux qui mettent en cause le service public doivent se rendre compte lors des crises de son rôle irremplaçable et indispensable. A tous, je veux dire ma gratitude, ma reconnaissance et mon soutien.

La solidarité s'est également exprimée par le courage anonyme de ceux qui ont secouru un parent ou un voisin, par ceux qui ont empêché des noyades, par tous ces héros du quotidien, discrets par nature. Ils ont été les acteurs courageux de ces moments exceptionnels. La solidarité s'est aussi exprimée et s'exprime toujours par le formidable élan de solidarité qui a suivi les inondations avec le relais des bénévoles et des associations caritatives en renfort des mairies. A l'heure où l'on nous parle de la perte du civisme et des valeurs, ce mouvement de générosité et de dévouement est profondément émouvant. Que tous ceux qui y ont participé en soient ici remerciés.

Bien-sûr, face à une catastrophe d'une telle ampleur, la solidarité nationale doit s'exprimer. C'était le sens du déplacement du Président de la République et du Ministre de l'Intérieur. Ils ont pu mesurer dimanche dernier la violence des orages, l'ampleur des dégâts, la nécessité impérative de la solidarité nationale. Je veux là-aussi solennellement, en votre nom, devant vous M. le Préfet, en remercier le Président de la République et le Ministre de l'Intérieur. La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur laquelle ils s'étaient engagés dès dimanche a été accordée hier de façon extrêmement rapide. Je veux là aussi le souligner, même s'il conviendra naturellement que les communes n'ayant pas eu matériellement le temps de constituer le dossier puissent être ajoutées à cette liste dans des délais rapides, pour que la chaîne de l'indemnisation puisse être mobilisée sans tarder. Nous l'avions demandé dimanche au Président de la République. Cet appel a été entendu, c'était très important, et nous y sommes extrêmement sensibles.

Notre département, au-delà de cette solidarité nationale dont nous avons besoin, sera aussi solidaire des communes, de leurs populations, des entreprises et des agriculteurs. C'est notre mission, et nous voulons l'assumer pleinement. Le Conseil départemental répondra présent à cette solidarité. Je vous propose de doubler d'ores et déjà les sommes que j'avais été amené à évoquer dès dimanche où je parlais de 5 M€ d'aides d'urgence, en les portant aujourd'hui à 10 M€, face à l'ampleur des dégâts que nous sommes déjà en mesure d'évaluer. Même si les évaluations précises prendront du temps, nous savons que ces dégâts sont considérables et qu'ils nécessiteront une mobilisation générale de tous les acteurs. Nous avons besoin d'une aide importante de l'Etat, de la Région, du Département et des communes qui auront à supporter cet effort.

Ce montant de 10 M€ n'est que provisoire. Nous serons amenés à l'adapter, si cela s'avère nécessaire, lors de la prochaine séance qui interviendra dans un mois. Nous nous réunirons en effet pour débattre de nos orientations budgétaires pour le budget primitif 2016 le 6 novembre prochain. Nous aurons sans doute une évaluation plus précise et un bilan plus affiné de la situation et des conséquences des intempéries pour notre département. Nous nous adapterons à cette situation, et nous amenderons notre dispositif autant que de besoin. J'espère

en tous cas que nous aurons l'expression chiffrée de la solidarité nationale et des décisions que sera amené à prendre le Gouvernement en la matière d'ici notre prochaine séance.

Ce plan de soutien reposera sur trois piliers essentiels : un soutien aux communes, un soutien aux entreprises, un soutien aux particuliers.

Pour les particuliers, victimes des intempéries, nous interviendrons au travers d'une aide directe immédiate, dans le cadre de nos compétences sociales. Cette mesure financière d'aide d'urgence sera distribuée par les Maisons des solidarités départementales. Elle existe déjà, puisqu'elle s'inscrit dans le code de l'action sociale. D'ores et déjà, 245 familles des Alpes-Maritimes en ont bénéficié, notamment sur l'ouest du département. Je vous propose d'abonder d'1 M€ cette ligne réservée aux crédits d'actions sociales contre la détresse dans un cadre d'urgence, et d'augmenter le plafond d'aide possible de 1 500 à 2 000 € par personne.

Les aides porteront sur la restauration de notre patrimoine public au travers de l'engagement pour les communes. Les dégâts les plus importants, ce sont les communes et les intercommunalités qui devront les assumer : voiries, réseaux d'assainissement, mobilier urbain, bâtiments endommagés, réparations et nettoyage, etc. Je vous propose de consacrer 5 M€ aux communes sinistrées. Les subdivisions départementales d'aménagement (SDA) ont déjà pris contact avec les communes et les maires pour évaluer avec eux les dégâts et recenser les besoins afin que notre dispositif soit au plus près de leurs attentes.

A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle. Je vous propose de définir un dispositif dérogatoire au taux habituel de l'intervention départementale afin que nous puissions soutenir l'effort des communes et surtout les soulager dans ce contexte. Je vous propose une fourchette de taux d'intervention de 10 à 30 % pour les travaux des communes urbaines, et de 40 à 50 % pour les communes rurales. Nous pourrions ainsi assumer jusqu'à un tiers des coûts des communes urbaines, et jusqu'à la moitié pour les communes rurales.

Nous interviendrons aussi sur le patrimoine départemental. La voirie départementale a souffert et a été dégradée. Je vous propose de réserver une ligne budgétaire de 3 M€ pour le patrimoine départemental.

Enfin, parmi les sinistrés figurent de nombreuses entreprises du département, notamment artisanales. Dès lundi, M. le Préfet, et je l'en remercie, avait réuni autour de lui une cellule de coordination rassemblant les acteurs économiques, les chambres consulaires, les collectivités locales et les services de l'Etat pour calibrer l'intervention globale qui peut être la nôtre, sachant que des règles spécifiques encadrent les aides économiques. Nous ne pouvons pas le faire spontanément, contrairement au dispositif que j'évoquais concernant les particuliers et bien entendu pour les communes. Nous nous insérons dans ce dispositif qui doit associer la Région, chef de file en matière d'aide économique, les intercommunalités et les chambres consulaires. Je vous propose mes chers collègues de consacrer d'ores et déjà 1 M€ pour accompagner les entreprises, les commerçants et les artisans sous forme d'une avance remboursable. C'est en effet le seul moyen d'intervention qui nous est autorisé.

1 M€ pour les particuliers, 1 M€ pour les entreprises, 3 M€ pour notre patrimoine, 5 M€ pour les communes afin de faire face à cette situation exceptionnelle. Tout cela dessine l'enveloppe de 10 M€ que j'évoquais.

Après le temps du secours, après le temps de la réparation viendra aussi celui des conclusions à tirer pour limiter les conséquences de tels événements si par malheur il advenait qu'ils se représentent dans notre département.

Je veux dénoncer certains discours de récupération ou d'exploitation de la part de politiciens en manque de notoriété qui n'ont pas hésité à venir dans le département donner des leçons ou dresser des diagnostics. Nous en avons vu certains sur des chaînes d'information s'ériger en professeur Nimbus, spécialistes de l'urbanisme, de la géographie, etc. Nous devons tirer ensemble les conséquences de ce qui s'est passé pour aller plus loin dans les mesures de prévention et de protection. Nous devons tout mettre en œuvre pour que notre territoire sache mieux résister aux événements exceptionnels de cette nature et qu'il devienne le plus résilient possible face aux crises.

Je vous proposerai que nous consacrons une séance spécifique de travail de notre assemblée à cette question dans les semaines qui viennent, une fois que nous aurons pu dresser un inventaire scientifique et technique, un diagnostic de ce qui s'est passé. Nous aurons alors des éléments plus précis sur la chronologie des faits, la question de l'alerte, la prévision du phénomène, la mobilisation des acteurs, l'information des populations. C'est un sujet important. Information, prévision, seuils d'alerte : comment avons-nous été informés sur cette alerte orange, à quelle heure, à quelle date, etc. ? Pouvons-nous faire mieux ? Je ne veux faire de procès à quiconque. La météorologie n'est pas une science exacte. Le phénomène était très localisé et très ponctuel. Il a frappé à peine quelques dizaines de kilomètres carrés.

Tirons là aussi les conséquences sur ce qui s'est passé, et pas seulement au niveau du département, pour tenter d'améliorer l'information préalable des populations. Des programmes scientifiques sont d'ailleurs en cours pour améliorer cette information. Nous y avons participé en finançant le radar météorologique Hydrix situé au sommet du Mont Vial. Nous devons peut-être mieux l'utiliser. C'est en tous cas une question que nous devons aborder.

Après le tremblement de terre de Lisbonne en 1755 qui causa la mort de 50 000 personnes, Voltaire et Rousseau s'étaient violemment affrontés sur la question des catastrophes naturelles. Voltaire y trouvait une illustration du fatalisme qui lui permettait de rejeter l'idée qu'il existe le meilleur des mondes possibles. Rousseau, pour sa part, jugeait que les hommes avaient leur part de responsabilité du fait des maisons trop hautes ou de leur comportement. Aussi interroge-t-il en 1755 : « *Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre, l'un ses habits, l'autre ses papiers, l'autre son argent ?* » C'est d'une cruelle actualité par rapport à certains phénomènes que nous avons vécus.

En réalité, nous le savons, il n'y a pas de bonne réponse, et surtout pas de réponse unique. Face aux catastrophes naturelles, il y a l'homme dans sa fragilité, l'homme qui cherche des réponses. Face à la catastrophe, certains tentent d'accuser, qui l'urbaniste, qui le météorologue, sans se rendre compte qu'il est vain de chercher un coupable. Il n'y a que nos faiblesses humaines, notre incapacité à tout contrôler, et notre difficulté à l'accepter.

Depuis que le monde est monde, nous savons que l'homme souhaite prioritairement s'installer au bord des côtes ou des fleuves. Je crois que c'est le cas pour 95 % de l'humanité. Notre devoir est d'intégrer cet état de fait et de limiter les risques, sachant que le risque zéro n'existera jamais face au déchainement d'événements de cette ampleur et de cette violence. Tout cela ne nous exonère pas de la responsabilité d'aller le plus loin possible dans les

mesures de prévention et de protection de nos populations pour les placer en sécurité. C'est un devoir et c'est une exigence forte et première. Nous devons nous y astreindre avec une détermination sans faille. Il est de notre mission, en tant que responsables politiques, de préparer l'avenir en tirant les leçons de ce qui s'est passé.

Je vois d'ores et déjà deux familles de réponses. La première est de mieux réagir aux alertes. Les événements de samedi méritaient assurément, ce que nous n'avons su qu'après, d'être classés en vigilance rouge. Il est naturellement plus facile de le dire après qu'avant. Encore une fois, mon propos ne se veut en aucune façon polémique. Je ne porte aucune accusation sur un sujet aussi grave qui appelle des compétences scientifiques qui ne sont pas les miennes.

Peut-être – et les pouvoirs publics, notamment au plan central, devront répondre – nous sommes-nous trop habitués aux informations météorologiques de plus en plus fréquentes annonçant de façon un peu répétitive des événements, notamment les alertes aux orages qui se sont multipliées à vingt reprises depuis le début de l'été. Il faut avoir cette information, mais il faut sans doute la graduer de manière différente pour distinguer ce qui relève d'un phénomène éventuellement dangereux mais fréquent, de ce qui relève d'un phénomène exceptionnel et potentiellement dramatique.

Il me semble nécessaire que l'Etat et les élus abordent cette question, et que nous travaillions ensemble à redéfinir les conditions d'intervention des alertes, mais aussi les comportements à adopter. Certains comportements ont en effet conduit à des drames, et je n'aurai pas l'indécence de les évoquer, mais tirons les conséquences de ce qui s'est passé pour éviter qu'ils ne se réitèrent dans le futur dans des circonstances analogues. L'information préventive aux comportements qui sauvent, dans les écoles et les collèges, doit être multipliée.

Nous avons commencé à le faire avec les pompiers. Nous sommes en avance dans ce département. A cette rentrée, 50 000 livrets sur l'information sur les comportements qui sauvent ont été distribués aux collégiens des Alpes-Maritimes. Il faut aller plus loin dans l'information de nos populations par rapport à cette situation. Il est anormal que des personnes aient continué de circuler, se soient engagées dans des voies qui étaient fermées dont elles se sont retrouvées prisonnières. Il y a là une information à diffuser, et le Département est prêt à prendre à sa charge la présentation dans les prochaines semaines d'un plan d'information sur les réflexes opportuns à adopter face aux risques majeurs. M. le Préfet, c'est bien entendu ensemble que nous devons conduire cette action et mettre en œuvre cette information.

La deuxième famille de réponses correspond à la nécessité d'aller encore plus loin sur les actions de prévention des inondations. La gestion des cours d'eau est un enjeu majeur pour prévenir les inondations. Nous avons bien vu que le dimensionnement de certains réseaux n'a pas été en mesure d'absorber ces événements, aussi exceptionnels soient-ils. Je veux souligner que toutes les rivières qui ont débordé à l'ouest de notre Département font l'objet d'un programme d'actions de prévention contre les inondations (PAPI) qui mobilise tous les acteurs : Etat, Département, Région, communes.

Je veux également souligner que contrairement à d'autres départements, toutes les communes concernées par ces risques, en tous cas toutes celles qui ont été frappées, font l'objet d'un plan de prévention du risque inondation (PPRI). Je veux saluer le courage des préfets qui vous ont précédé, et de vous-même M. le Préfet, qui ont tous pris leurs



responsabilités. Notre département n'est donc pas en retard sur les PPRI. Au contraire, nous sommes dans un département qui a sans doute été un des premiers à en bénéficier.

Nous connaissons ainsi les prescriptions et les zones à risque. Les conséquences qui en ont été tirées en matière d'urbanisation sont arrêtées, depuis parfois plusieurs années. Aujourd'hui, les responsabilités ont donc été prises par ceux qui en ont la compétence, et au premier rang d'entre eux par l'Etat. En même temps, nous en avons tiré les conséquences ensemble au travers des actions de prévention et des travaux au sein des PAPI. Je rappelle que nous disposons de cinq PAPI dans les Alpes-Maritimes : celui du Paillon, celui du Var, celui de la Cagne, celui de la Siagne et celui du Riou. Je le souligne, puisque nous entendons aussi beaucoup d'erreurs : 133 M€ sont mobilisés dans le cadre de ces PAPI, avec un financement de notre collectivité de 33 M€.

Ce sont des actions très concrètes. Ce qui s'est passé doit nous conduire à aller plus loin, mais je veux souligner que dans certaines zones marquées par des dégâts importants, un PAPI est en cours. Je pense en particulier à celui du Riou de l'Argentière qui est sollicité par le maire de Mandelieu depuis plusieurs années. Il s'est battu, il faut bien le reconnaître, dans une forme de maquis procédural. Je ne fais de procès à personne, mais produire des dossiers de cette nature prend du temps. C'est difficile, compliqué, il faut passer devant une commission nationale mixte. Je me rappelle avoir défendu le PAPI du Var devant cette commission. Il y a un comité de sélection, tout le monde n'est pas retenu, il y a des priorités et des hiérarchisations. Pour ce dossier du Riou de l'Argentière, nous en avons approuvé la convention il y a à peine quelques mois. Elle avait été signée en mairie de Mandelieu avec le sous-préfet de l'arrondissement de Grasse.

Le diagnostic est réalisé, les travaux vont commencer, mais ce diagnostic doit sans doute être modifié en fonction de la nature de l'événement que nous avons subi. Il me paraissait important de le rappeler aujourd'hui.

J'aurai l'occasion de faire des propositions au Parlement, mais je me tourne vers vous M. le Préfet pour que la fonction que vous représentez retrouve toute son autorité face à une multiplication d'acteurs qui en ont un peu dilué l'efficacité. J'avais eu l'occasion de le réclamer il y a un peu plus d'un an lorsque les travaux d'une digue à Puget-Théniers avaient été retardés à cause de l'intervention dans le lit du Var où un service de l'Etat s'était opposé à un autre. J'avais eu aussi l'occasion d'exprimer mon inquiétude sur les retards inhérents à la restauration d'une brèche dans une digue du Var près du centre commercial de Lingostière, puisque pour un mois de travaux, une année de procédure nous était imposée.

Comme je l'avais expliqué à cette occasion, je souhaite qu'il y ait, entre les mains du Préfet et de lui seul, une procédure d'urgence pour réaliser des travaux visant à assurer la sécurité des populations. Je pense que nous devrions pouvoir dépasser les règles et normes imposées dans un cadre de droit commun lorsque la vie des personnes est en cause. Je souhaite naturellement beaucoup d'avenir à la phalaris aquatica, mais je préfère que nous protégeons plutôt les hommes. A un moment, un arbitre doit intervenir pour le rappeler. A défaut, nous nous retrouvons dans une commission concentrée uniquement autour d'un objectif précis, à l'exclusion de tout autre objectif, et qui exprime sa vocation avec zèle, celle de protéger certaines plantes ou certains aspects de la biodiversité. Parallèlement, des priorités sont retardées.

Je propose que demain, il y ait, à l'instar d'une déclaration d'utilité publique, une procédure d'action publique d'urgence permettant au Préfet de prendre un arrêté supprimant, au nom de l'urgence, toutes les contraintes s'imposant dans un cadre habituel. Cela doit faire l'objet d'un débat législatif. Je déposerai une proposition de loi en ce sens, puisque nous avons le devoir de placer la protection des populations au-dessus de tout autre enjeu. Nous allons y travailler. Nous devons en tirer toutes les conséquences pour améliorer la sécurité.

Pour l'heure, l'urgence est au deuil, à la réparation, au bilan et à la reconstruction. D'ores et déjà, nous devons tout mettre en place pour renforcer nos capacités de résistance pour notre territoire. Je retiens de cet épisode la formidable capacité de mobilisation dont tous les acteurs ont fait preuve, sous l'autorité de M. le Préfet des Alpes-Maritimes que je veux personnellement remercier pour son implication. Nous nous sommes retrouvés au COD (*Centre opérationnel départemental*) samedi soir vers 23 heures, et nous avons passé de longues heures ensemble à coordonner les différents services pour les opérations de secours.

Ce soir, Mgr MARCEAU célébrera une messe en hommage aux victimes en l'église Notre-Dame du Liban à Mandelieu. Je vous y invite, afin de rendre un dernier hommage aux victimes et aux familles éprouvées par ces drames.

Avant d'approuver ce rapport, je passe la parole à M. le Préfet.

**M. le Préfet.**- Je remercie le Président du Conseil départemental. Je pourrais faire mien l'ensemble des propos qu'il a tenus. Lorsque vous m'avez convié, j'ai trouvé que c'était un geste symboliquement très fort que de vouloir associer le représentant de l'Etat à cette séance exceptionnelle du Conseil départemental. Nous sommes côte à côte, nous sommes ensemble et nous sommes solidaires. Je n'oublie pas le temps que nous avons passé ensemble au CADAM dans la nuit de samedi à dimanche. Nous nous considérons comme solidaires et complémentaires. Dans la crise violente et brutale que nous avons connue, il ne fallait pas qu'il en soit autrement.

L'heure du bilan n'est pas venue, même sur le plan humain. Nous déplorons vingt morts mais comme vous le savez, il y a encore des personnes que je ne qualifierai pas de disparues, mais en tous cas pour lesquelles s'exprime une inquiétude. Je ne considère donc pas que le bilan humain de cette catastrophe puisse être considéré ce matin comme étant définitif. C'est a fortiori le cas s'agissant du bilan matériel. J'ai entendu des chiffres. Je serais pour ma part bien incapable d'en esquisser un seul. C'est tout le travail de recensement objectif dans tous les domaines qui doit être conduit.

C'est dire qu'au moment où nous nous rencontrons, nous sommes entre ces deux phases. La première, celle du secours aux personnes, était évidemment primordiale, et nous ne pouvons pas la considérer comme achevée. Je pense tout simplement aux personnes qui rencontrent des problèmes de logement ou d'hébergement. Pour autant, nous avons souhaité ensemble ne pas attendre pour engager la deuxième phase, qui risque de durer longtemps, celle de l'indemnisation, de la réparation et de la reconstruction. Dès lundi, avec le président de l'association de l'assurance, puis l'après-midi avec les principaux partenaires susceptibles de venir en aide à nos entreprises, petites ou grandes, industrielles ou commerciales, sans oublier l'agriculture – pour l'instant, une quinzaine d'exploitations agricoles seraient concernées – nous avons voulu nous mettre en ordre de marche avec des principes assez simples.

Cela prend notamment la forme d'un guichet unique pour les entreprises touchées et, dans la diversité des acteurs susceptibles d'intervenir, une mise en commun de l'information pour agir dans l'ordre et surtout offrir la plus grande simplicité possible pour les entreprises, afin qu'elles n'aient pas à multiplier les démarches en fonction de la nature du problème et qu'elles aient le sentiment que toute la collectivité se mobilise pour les aider.

Comme vous l'avez dit M. le Président, il conviendra évidemment, comme nous devons le faire après chaque crise, de tirer dans tous les domaines toutes les leçons utiles de ce qui s'est passé. Nous ne le ferons que sur la base d'une analyse objective des faits. Nous avons eu affaire à un phénomène extraordinaire. Je rejoins là aussi vos propos : nous avons besoin, au-delà de ce que peut déjà exprimer Météo France, d'aller plus loin. Je partage la même aptitude scientifique que la vôtre, et nous avons besoin d'abord d'avoir une analyse précise et objective du phénomène que nous avons connu, avant d'établir des corrélations avec tel ou tel facteur explicatif. J'admire comme vous ceux qui dès dimanche matin pouvaient disserter sur les causes. J'en suis pour ma part incapable. Pour autant, s'agissant du risque inondation, nous pouvons bien refaire le point sur les actions déjà lancées, que ce soit dans les secteurs frappés mais également dans le reste du département.

En cet instant, je souhaite aussi rendre hommage à toutes celles et ceux qui se sont dévoués dans la nuit de samedi à dimanche, et qui continuent de le faire. Le travail n'est absolument pas achevé. M. le Président, vous avez célébré la réalité bien concrète du service public lorsqu'il s'incarne dans ces hommes et ces femmes appartenant à des services très divers. Nous pouvons au moins constater qu'en dépit de la violence du choc, aussi rapidement que cela était possible, un certain nombre de réseaux ont été rétablis dans des conditions et des délais qu'un certain nombre de pays nous envieraient probablement, qu'il s'agisse des routes départementales, de l'autoroute A8, ou de l'électricité. Jusqu'à 70 000 personnes ont pu en être privées, et nous avons vu avec quelle rapidité l'ensemble des ménages ont pu être à nouveau raccordés, même si le temps paraît en ce cas évidemment très long pour les usagers. Les choses sont plus difficiles pour la SNCF compte tenu des dégâts. Je pense aussi, sans être complet, à notre réseau scolaire qui lui aussi a montré cette capacité de rétablissement.

De multiples services sont intervenus. Je ne les citerai pas à nouveau, mais je voudrais rendre un hommage particulier aux équipes municipales. Dans la nuit de samedi à dimanche, nous avons pu constater à nouveau que le maire était bien le premier visage de la République. Il est là pour pourvoir à tout, y compris lorsque la situation dépasse les forces humaines. Dans le département des Alpes-Maritimes, nos maires ont été ces visages de la République et ont manifesté cette présence, cette disponibilité, cet engagement sans réserve. Ils méritent notre hommage.

La solidarité nationale n'est pas un vain mot. Je disais encore ce matin au conseiller technique qui s'occupe de sécurité civile au cabinet du Ministre de l'Intérieur, que j'estimais que les renforts étaient venus de manière optimale. Je ne vois pas ce que j'aurais pu souhaiter de mieux. Il était important que le Président de la République et le Ministre de l'Intérieur viennent si vite et si longuement rencontrer les uns et les autres, constater les dégâts sur le terrain, dialoguer avec les élus. C'était l'expression de la solidarité nationale. Nul doute que cette solidarité s'exprimera au-delà de cette visite. Nous le savons, un travail long et patient nous attend, et j'ai la ferme intention, M. le Président, d'être avec vous dans cette affaire, avec toute la ténacité que requiert la gravité de la crise.

**M. Le Président.**- Je vous remercie. Mme GOURDON.

**Mme GOURDON.**- M. le Président, M. le Préfet, mes chers collègues, dans ce moment grave, trois mots pour conduire mon propos : compassion, fraternité et solidarité. Samedi soir, l'ouest de notre département a été frappé par une terrible catastrophe. C'était un samedi soir, et beaucoup de nos concitoyens étaient dehors pour des fêtes, des concerts, des matchs, des fêtes de la bière, des festivals du livre...

Et puis à 20 heures survint le déluge pendant deux heures, attendu mais tellement plus violent qu'annoncé. Des torrents d'eau d'une puissance invraisemblable ont dévalé les rues, les pentes, et inondé les zones planes : Biot, La Bocca, Cannes, Mandelieu, Antibes, Villeneuve-Loubet, Cagnes, la Siagne.

Certains de ces quartiers sont habituellement exposés aux inondations, mais la rapidité de la montée des eaux a pris de court les habitants qui se sont trouvés dans des situations extrêmement dangereuses, dans des parkings, des ascenseurs, dans leur voiture, sur des routes transformées en torrents, agrippés à des lampadaires, etc. A Mouans-Sartoux, nous avons hébergé dans la médiathèque et chez l'habitant une cinquantaine de personnes qui ne pouvaient plus rentrer chez elles en sécurité, faute de trains et faute de routes.

Vingt personnes sont mortes dans des conditions violentes et dramatiques. D'autres, chez elles, ont vu leur maison traversée par des torrents, l'eau monter très vite, leur quartier transformé en lac, des voitures se soulever jusqu'à être emportées au bout de la rue, s'entassant les unes sur les autres. Mes enfants à La Bocca ont vécu la chose, et nous avons compris alors que ces situations que nous avons vues souvent à la télévision, chez les autres, nous émouvaient beaucoup, mais que nous ne réalisions pas à quel point c'était terrifiant.

Nous pouvons tirer un grand coup de chapeau à l'ensemble des forces de sécurité qui ont risqué leur vie pour sauver des gens en danger : les pompiers, les policiers, les gendarmes, Force 06, mais aussi les services municipaux, départementaux et préfectoraux, sur le pied de guerre pour dégager les routes, couper des arbres, sauver des vies. Ils ont réagi vite et efficacement. Ce coup de chapeau s'adresse aussi à tous les citoyens qui ont sorti d'affaire d'autres citoyens en danger.

Aujourd'hui, les collectivités se mobilisent pour aider les sinistrés : l'État, la Région, le Département, les communes, les agglomérations. Les communes entre elles se soutiennent. Les associations aussi, indispensables relais des solidarités, collectent et redistribuent ce qui est nécessaire aux sinistrés. Les citoyens eux-mêmes ont créé des réseaux d'entraide pour aller donner des coups de main, pour nettoyer, pour collecter des vêtements, pour dépanner en prêtant leur voiture. Certains sont venus de loin. C'est une solidarité nationale qui s'est mobilisée. Les réseaux sociaux servent de relais pour ces initiatives. Soulignons ce côté efficace et positif.

Il faudra des mois, dans certains cas des années, pour effacer les stigmates de cette catastrophe. Les infrastructures routières, les routes départementales, les routes communales détruites, les voies de chemin de fer, les gares, les équipements publics endommagés représentent des millions d'investissements engloutis et à réinvestir. Les outils de travail détruits, les commerces, les entreprises, les entrepôts, l'agriculture, les employés qui se retrouvent au chômage technique voire au chômage tout court, les habitants qui se retrouvent sans rien, avec des logements dévastés, des meubles hors d'usage, des vêtements à jeter, et des enfants traumatisés.

Nous compatissons au deuil des familles, au malheur des sinistrés. Oui, la solidarité est indispensable, morale, financière, logistique, sous toutes ses formes. Nous restons humbles devant les souffrances et face à la force des événements, et nous mettons de côté ce qui divise et oppose pour rassembler et unir face à l'adversité.

Je veux retenir l'image de notre Président Eric CIOTTI aux côtés de notre Président François HOLLANDE assurant les habitants sinistrés, les proches des victimes emportées par la catastrophe, assurant les maires des communes frappées, de la solidarité du Département et de la France. Comme vous l'avez souligné, l'arrêté de catastrophe naturelle est paru hier.

Comme vous aussi, je veux dire tout notre soutien à nos collègues, maires ou conseillers départementaux, qui se démènent dans cette situation dramatique. Je veux le dire à David LISNARD, à Guilaine DEBRAS, à Henry LEROY, à Michelle SALUCKI, à Frank CHIKLI, à Patrick TAMBAY, à Michel ROSSI, à Louis NEGRE, à Lionnel LUCA, à tous les maires concernés qui depuis samedi soir n'ont pas dû dormir beaucoup.

Comme vous, je veux leur dire combien je me sens proche d'eux. Bien-sûr, nous adhérons au plan d'urgence proposé par notre Département. Je vous remercie.

**M. Le Président.**- Je vous remercie. M. TUJAGUE.

**M. TUJAGUE.**- M. le Président, M. le Préfet, chers collègues, un mot pour nous associer totalement à votre présentation M. le Président et à vos propos concernant cette affaire dramatique qui touche des dizaines d'habitants de notre département, sans compter les victimes que vous avez évoquées. Il n'est peut-être pas inutile que tous les groupes de cette assemblée le disent, même si cela coule de source. La solidarité, l'unité et l'union doivent être la règle en la matière.

Nous nous associons aussi évidemment à l'hommage aux victimes. Nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui sont intervenus, qui interviennent encore et qui le feront encore longtemps. Nous savons que réparer de tels dégâts demande du temps. Nous avons une mention particulière, comme vous avez eu raison de le souligner, pour les services publics et parmi ceux-ci, effectivement M. le Préfet, ceux des communes. Merci aux services communaux, aux élus des communes, aux communes et au Conseil départemental dont nous voyons encore l'intérêt majeur quand il s'agit de questions aussi essentielles.

Nous sommes aussi tout à fait d'accord pour saluer la rapidité et l'importance de la réaction de notre assemblée en matière de solidarité humaine et en matière de solidarité concrète et matérielle. Nous partageons aussi votre point de vue sur la volonté de tirer les leçons de ce qui s'est passé, et de le faire dans la sérénité, c'est-à-dire sans a priori, sans préjugé, en toute humilité. Les choses sont loin d'être simples, et nous souhaitons qu'une fois le moment de la réparation passé, nous consacrons à cette question le temps nécessaire.

Je souligne à nouveau notre total accord avec tous les propos qui ont été tenus aujourd'hui dans cette assemblée. Nous nous associons complètement à cette solidarité qui doit se manifester aujourd'hui, mais sans doute aussi demain et encore davantage après-demain. Pour réparer de tels dégâts, il faut du temps.

**M. Le Président.**- Je vous remercie. M. VINCIGUERRA.

**M. VINCIGUERRA.**- Merci M. le Président.

Nous sommes tous ici pour participer à un devoir de solidarité dont l'évidence s'impose à tous. Je tiens particulièrement à remercier, M. le Préfet de sa présence dans l'occurrence qui nous concerne aujourd'hui.

Vous avez, M. le Président, adressé tous les hommages voulus. Je ne les répéterai pas, je m'y associe totalement. Je sais, par expérience, pouvoir compter sur les services départementaux chaque fois que le canton qui m'a élu a été touché. Je vous remercie, M. le Président, de votre présence systématique à chaque épisode sur ce canton.

Je partage pleinement vos propositions de réflexions et d'actions à venir pour pallier ou minimiser l'impact des épisodes analogues qui sont sans doute à venir. C'est sur ce sujet que je souhaite intervenir avec la même retenue que celle dont vous avez fait preuve. Ce qui s'est passé samedi dernier et dans la nuit de samedi à dimanche témoigne de la conjonction de deux faits.

Tout d'abord, les épisodes de type Cévenol que la Côte d'Azur a toujours connus sont maintenant plus fréquents et plus violents. C'est du moins ce qui m'apparaît en tant que non-scientifique. Cela dit, il faudrait peut-être avoir effectivement une expertise des discours scientifiques qui ont été tenus.

Deuxièmement, l'imperméabilisation progressive des espaces urbains accroît l'impact de ces épisodes et les rend beaucoup plus dangereux. Qu'on ne se méprenne pas, mon propos aujourd'hui n'est pas de mettre en accusation quiconque ou de pointer du doigt ou du verbe un ou plusieurs supposés responsables. Ce serait vide de sens à deux titres. Les responsables élus actuellement en charge des règlements d'urbanisme ont été renouvelés et les éventuelles erreurs ne sont pas leur fait, ils en héritent. Les prescripteurs des documents d'urbanisme parfois mis en cause aujourd'hui n'ont pas été en mesure d'anticiper les effets du cumul de l'artificialisation des sols et de la violence épisodique des phénomènes climatiques, même si quelques-uns ont tenté, depuis plusieurs années, de prévenir et d'alerter, sans être écoutés.

Nous héritons d'une situation. Notre devoir maintenant, outre les aides d'urgence, est bien de nous doter des moyens, sinon de juguler ces désastres, ce qui me paraît très difficile, du moins d'en réduire les effets, tout en ayant présent à l'esprit qu'existe dans notre département une forte demande de logements pour tous les niveaux moyens de revenus et les plus bas. L'exigence de solidarité est aussi là.

Satisfaire, j'allais dire « enfin », à cette demande ne sera pas facile. Cette obligation peut paraître contradictoire avec la nécessité d'une pause, mais cette demande de logements est incontournable. Elle peut être prise en compte par une manière différente d'urbaniser, avec des priorités différentes. C'est aussi le constat d'un fait dont nous héritons. Je trouverais tout à fait pertinent que nous y consacrons du temps après quelques études, et je suis tout prêt à y participer dans un esprit comme d'habitude constructif.

Toute polémique serait stérile. Tâchons d'être positivement réactifs et de tenir un discours clair vis à vis de la population qui subit les conséquences du cocktail macabre que j'ai évoqué en début d'intervention. Il faut activer sans relâche les bons leviers du débat, ceux qui ne sont pas polémiques mais centrés sur le travail.

C'est tout ce que j'ai à dire au nom de la sensibilité que je représente ici et dont je ne partage pas toujours certaines dérives verbales. Je terminerai par une citation extraite du Tao : « *Quand la crainte ne veille pas, il arrive ce qui était à craindre.* »

**M. Le Président.**- Merci M. LISNARD.

**M. LISNARD.**- Merci M. le Président. Mes propos ne sont pas préparés mais spontanés. Comme vous l'avez dit avec les mots justes, M. le Président et M. le Préfet, nous vivons une épreuve humaine avant tout, également matérielle. Le matériel peut rejoindre l'humain lorsque nous sommes face à ces familles ou ces chefs d'entreprise qui se retrouvent démunis, sans rien, qui voient une vie emportée par les flots, une vie de souvenirs, une vie attachée à une famille, à une réalité humaine.

Face à cela, je voudrais d'abord vous remercier du soutien que vous nous avez apporté et qui fut d'abord un soutien moral, et ce n'est pas dérisoire, pour tous mes collègues maires confrontés à cette épreuve et à la mort de certains administrés. Une commune est bien plus qu'une cellule administrative. C'est la base de l'organisation de la société. C'est une communauté de vie. Chaque individu de la commune fait partie d'un tout. Chaque atteinte à ce tout nuit aux parties qui le constituent. M. LEROY l'a parfaitement exprimé aujourd'hui : le maire se sent lui-même victime de ce qui arrive.

Je vous remercie donc de ce soutien moral. Vous avez, M. le Président, été physiquement présent à nos côtés dès les premières minutes du drame avec précision, intelligence et humanité. Vos équipes ont ensuite complété les magnifiques services municipaux, les valeureux services de l'Etat. Le SDIS et Force 06 sont intervenus rapidement, dans une chaîne absolument nécessaire et utile. L'empathie est évidemment nécessaire, mais ce qui l'est également pour soutenir les victimes, c'est la précision, le professionnalisme, le sang-froid, la dignité et la pudeur. C'est ce que certains commentateurs auraient dû adopter : la pudeur, la dignité et la sobriété dans l'expression.

Merci pour cette compétence, pour ce sang froid, pour cette humanité. Merci à tous nos collègues ici présents pour leurs messages. C'est beaucoup plus important que vous ne l'imaginez peut-être. C'est bienvenu, et c'est un très bon carburant. Nous devons continuer de travailler dans cet esprit méthodique, efficace, concret. Les services de l'Etat sont mobilisés. Le Président de la République et le Ministre de l'Intérieur ont trouvé les mots justes et ont concrétisé cette présence par la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Il ne faudra pas s'arrêter là. C'était indispensable pour indemniser les particuliers, pour ceux qui peuvent bénéficier de cette indemnisation, mais beaucoup de particuliers sont aussi mal couverts. Les collectivités sont face à la réparation du domaine public avec tout ce que cela implique. En cela, la solidarité nationale et la solidarité européenne devront être sollicitées et concrétisées.

Comme vous l'avez tous rappelé, il faudra lorsque le temps sera venu en tirer des enseignements, sans présupposé, y compris dans l'énoncé des questions. J'ai vu les sols naturels de Cannes imperméabilisés en moins de 4 minutes. Il faudra se poser les bonnes questions, y apporter les bonnes réponses, et prendre le temps de tirer les enseignements de façon méthodique, précise, sérieuse et concrète.

En attendant, le plan d'aide accordé par le Conseil départemental nous est indispensable et vital pour relever le défi de la réparation morale et matérielle, pour remettre

en état et passer à la phase de l'analyse et de l'action. Vous avez évoqué les niveaux d'alerte. J'évoquerai aussi les procédures d'alerte et l'utilisation des technologies actuelles d'alerte.

En attendant, merci du soutien qu'apporte l'assemblée départementale aux victimes, aux habitants, aux professionnels, aux commerçants, aux communes. C'est essentiel. Le principal enseignement est celui de la nécessité de cultiver l'efficacité des services publics, la solidarité et mieux, la fraternité. L'action de ce jour en est l'expression, et je tiens à vous en remercier chaleureusement.

**M. Le Président.**- Merci. M. LEROY.

**M. LEROY.**- Je ne vais pas rajouter beaucoup de propos à ces débats et à cette prise de conscience. Je voudrais tout simplement approuver entièrement ce qu'ont dit M. le Président et M. le Préfet sur la nécessité de tirer des enseignements au niveau des plans de prévention des risques, dans tous les domaines des cinq plans que nous avons dans le département.

Je voudrais aussi lever une hantise qui est en train de gagner la nation : les lâchers de barrage de Saint-Cassien. Je veux le souligner, comme je l'ai expliqué aux médias qui se sont focalisés sur cette question, et aux citoyens. Le barrage de Saint-Cassien n'a procédé à aucun lâcher, et ce pour deux raisons. Tout d'abord, la Siagne n'a pas débordé dans la basse vallée. De plus, les précipitations, qui ont pris la forme d'un tsunami venu du ciel, n'ont pas été bien calculées. Comme vous l'avez dit, M. le Président et M. le Préfet, il faut en tirer tous les enseignements, et nous ne pouvons plus aujourd'hui nous en référer à ce qui était là hier. Il faut évoluer.

C'est principalement le Riou qui a débordé, puisqu'il est tombé près de 200 mm sur la partie ouest de notre territoire. J'ai eu M. le Préfet plusieurs fois durant la nuit au téléphone. M. le Président, après être passé à Cannes, vous êtes venu et êtes resté jusqu'à quatre heures du matin avec les familles des victimes. Les sous-préfets ont également eu un comportement remarquable à nos côtés et ont participé aux réunions de crise mises en place.

Je voudrais aussi remercier les pompiers, avec qui nous avons retiré plus de 100 000 m<sup>3</sup> en trois jours, ERDF, qui a aussi été remarquable en rétablissant l'électricité dès mardi dans la ville, la police municipale et la gendarmerie, qui ont été omniprésentes, mais aussi les employés municipaux. Les fonctionnaires sont souvent raillés mais samedi et dimanche, plus de 300 employés municipaux se sont présentés spontanément et ont œuvré pour que toutes nos écoles, à part malheureusement Marie Curie, puissent ouvrir dès lundi matin.

M. le Président et M. le Préfet, je vous rends hommage puisque vous avez été comme nous sur le terrain à nos côtés, au téléphone, par votre présence, par celle des sous-préfets. L'hommage qui sera rendu ce soir par Mgr MARCEAU sera aussi un hommage à tous les corps que je viens de citer, puisqu'il y aura des délégations de pompiers, de gendarmes, de policiers, qui à nos côtés ont réussi à répondre à l'attente citoyenne.

Nous sommes en train de reloger plus d'une centaine de familles, c'est-à-dire toutes celles et tous ceux qui ont perdu leur logement en rez-de-jardin sur l'ensemble du site du Riou et bien-sûr dans la basse vallée. Je voulais vous remercier, puisque ce n'est pas de la solidarité mais bien de la fraternité qui s'est exprimée tout au long de ces trois jours. Pendant ces trois



jours, nous n'avons eu le temps de ne nous parler qu'une fois avec M. LISNARD. Ce n'est qu'hier matin très tôt que nous avons pu davantage dialoguer pour associer nos efforts.

Je voudrais remercier avec beaucoup de force, de sympathie et de reconnaissance toutes celles et tous ceux, qu'ils soient employés municipaux, agents de l'Etat, etc., de leur participation. Cela a véritablement contribué à nous faire passer trois jours et trois nuits sans penser à la catastrophe et notamment aux victimes. Comme vous avez pu le constater avec le Président de la République et le Ministre de l'Intérieur, les familles que nous avons rencontrées au PC opérationnel de la police municipale ont été d'une dignité remarquable.

Je voudrais aussi remercier le président de la Région qui est venu et qui a pris le temps de passer une demi-heure pour l'explication et la compréhension de l'ensemble du système. Je sais, puisqu'il m'a envoyé une directrice avec des agents de la Région, qu'ils fonctionneront concrètement comme le fait le Département aujourd'hui. Merci à Eric CIOTTI et à tous ses services. Merci à l'ensemble des personnels qui ont permis de passer ces trois premiers jours de la manière la plus efficace possible sur le terrain.

**M. Le Président.**- M. PAUGET.

**M. PAUGET.**- M. le Préfet, M. le Président, permettez-moi de me faire le porte-parole de Jean LEONETTI, député maire d'Antibes, et de Guilaine DEBRAS, maire de Biot. Ces deux communes ont été lourdement touchées, comme la plupart des territoires de notre département. Je voudrais souligner une zone particulière, la liaison entre Biot et Antibes, où un certain nombre d'entreprises emblématiques de notre attractivité touristique ont aujourd'hui un genou à terre. Je pense à la verrerie de Biot, à Marineland, à la Siesta, à près d'une dizaine de terrains de camping. Aujourd'hui, notre rassemblement est un gage d'espoir pour ces entreprises. Ce sont des dizaines et des dizaines d'emplois concernés, ce sont des noms emblématiques, et il était important, sous votre autorité M. le Président, que nous nous rassemblions.

A mon tour, je voudrais rendre hommage à l'ensemble des services du Département et de l'Etat, mais aussi tout particulièrement à notre SDIS, à nos pompiers départementaux, au colonel Alain JARDINET qui tout au long de la nuit, à vos côtés, a dirigé et coordonné les interventions. Nous déplorons 20 décès, mais je rappelle que 105 hélitreuillages sont intervenus. Que seraient devenues ces personnes sans ces hélitreuillages réalisés par le SDIS ? Que seraient devenues ces centaines et centaines de personnes sauvées dans la nuit de samedi à dimanche ? Il faut le souligner.

Le temps des interrogations viendra : interrogations sur les conditions climatiques, interrogations sur les travaux réalisés dans ce secteur de la Brague que je connais tout particulièrement. De très nombreux travaux ont été engagés au cours des vingt dernières années, toutes municipalités confondues. Ces interrogations devront donc se poser.

Je voudrais finir sur une note d'espoir. L'humilité doit présider à nos réflexions. Nous nous devons d'être humbles vis-à-vis de notre environnement, de nos orientations, de nos objectifs. Cette humilité doit être constamment dans nos esprits. Je vous remercie.

**M. Le Président.**- Mme BENASSAYAG.

**Mme BENASSAYAG.**- Quelques mots pour la commune de Villeneuve-Loubet qui a également été touchée par cette exceptionnelle catastrophe. Une quarantaine d'entreprises de l'espace Marina 7 ont été impactées et sont pratiquement toutes fermées. Des familles seront également à reloger. C'est un problème majeur. Nous les avons relogées pour une ou deux semaines, mais ce ne sont pas des situations pérennes, et il va falloir travailler sur ces relogements.

La Côte d'Azur, souvent dépeinte comme sans âme et artificielle, s'est avérée être une famille au grand cœur, une famille de solidarité, d'amour et d'entraide. Cela s'est répercuté à tous les niveaux des collectivités territoriales et de l'Etat. Il est important de le souligner. Pour notre part nous connaissons, puisque nous vivons sur la Côte d'Azur, cet amour présent dans le cœur de tous les Azuréens, et il était important de montrer que cette solidarité et cette famille au grand cœur existent aussi sur la Côte d'Azur.

**M. Le Président.**- Merci beaucoup mes chers collègues pour vos interventions. S'il n'y en a pas d'autre, je vais mettre aux voix le rapport qui vous a été soumis et qui mobilise une aide de 10 M€ pour participer à l'expression de la solidarité départementale à l'égard des communes, des entreprises et des particuliers touchés par ces inondations.

*Le rapport n° 1, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.*

**M. Le Président.**- Je vous remercie. Je vais lever cette séance extraordinaire du Conseil départemental, non sans préalablement exprimer ma reconnaissance à M. le Préfet pour sa présence. Cette présence était importante et souligne le regard convergent que nous portons sur cette situation et la nécessité d'y faire face dans un esprit de totale coopération sous la coordination des services de l'Etat avec l'ensemble des collectivités locales et avec tous les acteurs qui ont capacité à intervenir pour essayer d'atténuer les conséquences des événements tragiques que nous avons subis.

Je veux remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre mobilisation. Je remercie tous les orateurs de tous les groupes qui siègent sur cet hémicycle pour leurs propos, pour leurs analyses, pour la belle unanimité que nous affichons ce matin face à ce drame que subit notre département. Nous avons adopté des décisions fortes, et il nous appartient de les mettre en œuvre sans tarder pour que cette solidarité parvienne le plus rapidement possible à ceux qui en ont le plus grand besoin aujourd'hui.

Merci encore à tous ceux qui ont été en première ligne face à ces intempéries, notamment nos services de secours, avec une mention particulière pour nos pompiers. Nous avons la chance d'avoir un SDIS de cette efficacité et de cette compétence. Demain, avec M. le Préfet, à 17 heures, nous rendrons hommage à tous les services de secours qui sont intervenus pour faire face à ces événements.

Merci à chacune et chacun d'entre vous d'avoir par votre présence et par votre vote participé à l'expression de cette légitime et indispensable solidarité départementale.

*La séance est levée à 11 heures 40.*